

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 20 FEVRIER 2025

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 48

Pouvoirs : 12

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt février, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 12 février 2025.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel		Absent		LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis		Absent		DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne	Présente			BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige		Absente		DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier				GORAK	Jacky	Présent
CORDEY	BISSON	Roger	Présent			BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCQ	REUSSNER	Edouard			Pouvoir à Kevin DEWAELE	DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent		MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent			ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier		Absent		CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques			Pouvoir à Hervé MAUNOURY			
FALAISE	LE VAGUERESSE-MARIE	Cécile	Présente					
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle		Absente				
FALAISE	DAGORN	Grégoire		Absent				
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente					
FALAISE	LEBAILLY	Bénédicte			Pouvoir à Magali CANONNE			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent					
FALAISE	PETIT	Sandrine			Pouvoir à Bastien RICHARD			
FALAISE	DROUET	Phillippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia		Absente				
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent					
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente					
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc		Absent				
FALAISE	MARTIN	Béatrice	Présente					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie		Absente				
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent			MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric			Pouvoir à Michel NOEL	OUIJIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente			GUILLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent		LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie	Présente			SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CARUHEL	Jérôme	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques				LEMUNIER	Jean	Présent
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien		Absent		KIPRE	Théodore	
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain	Présent			SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian		Absent		GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent			SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent			CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian			Pouvoir à Sébastien BINET	MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René		Absent		DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELA ROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTTIN	Jean-Yves		Absent		SCHELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent			SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine		Absente		ANQUETIL	Marilyne	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne			Pouvoir à Jacky LEBRETON			
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente					
POTIGNY	BENOIT	Dominique			Pouvoir à Gérard KEPA			
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie		Absent				
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Nelge		Absente				
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis		Absent		PIERRE	Pascal	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge			Pouvoir à Jean Claude LEROUX	LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre			Pouvoir à Norbert BLAIS	BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Phillippe			Pouvoir à Jean Jacques LEMERCIER	GASNIER	Elisabeth	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Phillippe		Absent		LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette	Présente			CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Eric			Pouvoir à Marie Anne JAMES			
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel	Présent			SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Phillippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck				LEFEVRE	Pascal	Présent

TOURISME - EXTRAVERTIES EDITION 2025 – APPROBATION DU BUDGET ET DES TARIFS

Le festival Les EXTRAVERTIES a été créé en 2017 par la Communauté de Communes du Pays de Falaise, avec pour objectif principal de promouvoir les activités de pleine nature en Suisse Normande, dans un but essentiellement touristique. Depuis 2018, cet événement se tient chaque année à l'Ascension, sur deux sites emblématiques du tourisme en Suisse Normande : la Roche d'Oëtre et Pont-d'Ouille.

La nature occupe une place centrale dans l'esprit de cette manifestation, qui se veut également festive et conviviale. La programmation s'est progressivement étoffée au fil des éditions, proposant non seulement des activités d'initiation, mais également :

- Un espace dédié à la sensibilisation au développement durable.
- Un marché du terroir mettant en valeur les productions responsables et locales.
- Un espace consacré aux mobilités douces.
- Une trentaine d'activités de plein air proposées.
- Un programme d'animations et de spectacles d'arts de la rue varié.
- Une programmation musicale riche, ponctuée par un concert de clôture.
- Des attractions à sensations.

L'édition 2024 a attiré un public nombreux avec plus de 25 000 festivaliers. La nouveauté de l'édition 2024 fut l'implication renforcée de Flers Agglo, avec une volonté politique affirmée. Flers Agglo devient co-organisateur en intensifiant son engagement en termes de ressources financières, humaines et matérielles. Cette implication est renouvelée pour l'édition 2025. Le comité d'organisation continue de cultiver ses partenariats privilégiés avec la commune de Pont-d'Ouille, l'association Pont-d'Ouille Loisirs, ainsi que l'ensemble du tissu associatif et économique du territoire.

Fort de son succès, cet événement mobilise d'importants moyens techniques et logistiques pour assurer son bon déroulement, en mettant particulièrement l'accent sur la sécurité du public, de nombreuses associations, et des bénévoles, sans lesquels le festival ne pourrait voir le jour.

Le budget prévisionnel de l'édition 2025 est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Postes	Prévisions	Financeurs	Prévisions
Animations	22 000,00 €	Recettes marché	3 500,00 €
Communication	12 000,00 €	Sponsors	6 000,00 €
Logistique	48 000,00 €	Billetterie	19 000,00 €
Sécurité	16 000,00 €	Région	16 000,00 €
Sacem	2 000,00 €	CD 14	12 000,00 €
		Reste à charge CC Pays de Falaise	43 500,00 €
SOUS-TOTAL	100 000,00 €	SOUS-TOTAL	100 000,00 €
Participation Flers Agglo	23 000,00 €	Participation Flers Agglo	23 000,00 €
TOTAL	123 000,00 €	TOTAL	123 000,00 €
<i>Contribution en nature</i>			
Apport RH	87 194,00 €	Apport RH	87 194,00 €
Apport Bénévolat	58 593,00 €	Apport Bénévolat	58 593,00 €
TOTAL GENERAL	268 787,00 €	TOTAL GENERAL	268 787,00 €

Concernant les tarifs, il y a lieu de distinguer le tarif des différentes prestations et activités relatifs à la manifestation et le tarif des places pour le marché du terroir.

Tarifs Billetterie et produits

Ces tarifs se veulent accessibles afin de permettre à tous les publics, et en particulier les familles, de profiter des activités d'initiation.

Afin de faciliter la gestion de la billetterie, tout en conservant l'esprit populaire de la manifestation, le principe de l'activité à 1 € serait conservé tout en proposant une facilité d'achat sur un volume plus important.

Comme en 2024, les exposants restaurateurs de la manifestation pourraient également se voir mettre à disposition des gobelets (éco-cups) aux couleurs de la manifestation et les donner sous caution de 1 € aux clients. Les fonds des gobelets non rendus seraient ainsi reversés à la CDC.

Fiche Tarifs Festival les Extraverties à compter de l'édition 2025	
ACTIVITES	
Activités	Tarif
Activités d'initiation à l'unité (1 ticket)	1,00 €
Activités nautiques	2,00 € (équivalent 2 tickets)
Activité à sensation	3,00 € (équivalent 3 tickets)
Activités – Carte 6 tickets	5, 00 €
TARIFS VENTE PRODUITS	
Produits	Tarifs
Mise à disposition de gobelets pour les Professionnels (hors régie)	Vente à 1 € et reversement à la CDC

Tarifs du Marché

Dans le cadre du festival « Les ExtraVerties », des exposants seront accueillis afin d'alimenter le marché du terroir. Il convient de fixer les tarifs pour ces exposants de deux catégories (exposants et restauration) qui pourront participer uniquement sous trois formats :

- 1 journée (uniquement à la Roche d'Oëtre)
- 2 journées (uniquement à Pont-d'Ouilly - Village Gourmand Parc)
- 2 journées (uniquement à Pont-d'Ouilly - Village Gourmand Stade)
- 3 journées (Roche d'Oëtre + Pont-d'Ouilly – Village Gourmand Parc Public)
- 3 journées (Roche d'Oëtre + Pont-d'Ouilly – Village Gourmand Stade)

Les prix proposés à compter de cette édition 2025 seraient les suivants :

Artisans/Producteurs	
Durées	Tarifs
Roche d'Oëtre – Une journée	50€
Pont-d'Ouilly – Deux jours	90€
Roche d'Oëtre + Pont-d'Ouilly – Forfait trois jours	120€
Restauration	
Durées	Tarifs
Roche d'Oëtre – Une journée	100€
Pont-d'Ouilly – Deux jours - Village Gourmand Parc Public	180€
Pont-d'Ouilly – Deux jours - Village Gourmand Stade	240€
Roche d'Oëtre + Pont-d'Ouilly – Village Gourmand Parc Public Forfait trois jours	240€
Roche d'Oëtre + Pont-d'Ouilly – Village Gourmand Stade-Forfait trois jours	300€

Le Conseil communautaire

- Vu la délibération n°24 /2017 du 23 février 2017 déclarant d'intérêt communautaire la manifestation Café show devenue les Extraverties ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 6 février 2025 ;
- Considérant les activités qui seront proposées et la nécessité d'en fixer les tarifs ;

- Considérant les différents tarifs proposés pour la billetterie, les produits, le marché ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 60
	Pour : 60
	Contre : 0

Envoyé en préfecture le 25/02/2025
Reçu en préfecture le 25/02/2025
Publié le
ID : 014-241400514-20250220-014_2025-DE

➤ **APPROUVE**

- le budget prévisionnel 2025 des EXTRAVERTIES tel que défini supra ;
- les tarifs de billetterie et produits des ExtraVerties ainsi que les tarifs du marché, à compter de l'édition 2025 ainsi qu'il suit :

Tarifs Billetterie et produits

ACTIVITES	
Activités	Tarif
Activités d'initiation à l'unité (1 ticket)	1,00 €
Activités nautiques	2,00 € (équivalent 2 tickets)
Activité à sensation	3,00 € (équivalent 3 tickets)
Activités – Carte 6 tickets	5, 00 €
TARIFS VENTE PRODUITS	
Produits	Tarifs
Mise à disposition de gobelets pour les Professionnels (hors régie)	Vente à 1 € et reversement à la CDC

Tarifs du Marché

Artisans/Producteurs	
Durées	Tarifs
Roche d'Oëtre – Une journée	50€
Pont-d'Ouilly – Deux jours	90€
Roche d'Oëtre + Pont-d'Ouilly – Forfait trois jours	120€
Restauration	
Durées	Tarifs
Roche d'Oëtre – Une journée	100€
Pont-d'Ouilly – Deux jours - Village Gourmand Parc Public	180€
Pont-d'Ouilly – Deux jours - Village Gourmand Stade	240€
Roche d'Oëtre + Pont-d'Ouilly – Village Gourmand Parc Public Forfait trois jours	240€
Roche d'Oëtre + Pont-d'Ouilly – Village Gourmand Stade-Forfait trois jours	300€

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à :

- solliciter toutes les subventions qui peuvent être obtenues auprès des différents partenaires susceptibles d'intervenir dans ce genre d'opérations ;
- signer tout document utile relatif à ce dossier ;

➤ **S'ENGAGE** à :

- Imputer la dépense correspondante au budget principal de l'exercice 2025 ;
- Affecter les recettes au budget de l'exercice au cours duquel elles seront constatées.

Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le : **25 FEV. 2025**
Et de la publication électronique le : **28 FEV. 2025**

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

